

Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables

RNCP22270 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227s
Code(s) ROME	F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/02/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien d'installation en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables réalise dans des maisons individuelles des installations :

- de chauffage central en cuivre, PER ou multicouches ;
- de sanitaire en cuivre, PER ou multicouches ;
- de chauffe-eau solaire individuel (CESI), conjointement avec un professionnel de la couverture ;
- de VMC (ventilations mécaniques contrôlées) individuelles simple ou double flux ;
- d'équipements de surpression et de traitement d'eau tels qu'à permutation sodique ;
- de climatiseurs individuels. Son intervention sur les équipements thermodynamiques ne comporte pas d'opération sur le circuit de fluides frigorigènes d'une capacité supérieure à 2 kg ;
- de générateurs de chaleur fioul, gaz, bois, solaire et par pompes à chaleur.

Il effectue le raccordement électrique, depuis le tableau d'abonné, des appareils dont il assure la pose.

Il dépanne les divers éléments défectueux sur les circuits hydrauliques des installations de chauffage central à eau chaude et de sanitaire (remplacement de pompes, de parties de tuyauteries, de robinetteries et d'accessoires n'assurant plus leur fonction).

Il s'assure de l'étanchéité de ses assemblages et met en pression son installation.

En outre :

Il audite sur le plan énergétique des maisons individuelles, conseille le client sur le choix de la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Il met en service des installations hors générateur(s) de chaleur qui est (sont) adapté(s) à l'installation et mis en service par un technicien du constructeur.

Le technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables travaille en toute saison, essentiellement sous abri, dans des locaux clos et couverts de chantiers de constructions neuves, de rénovation ou de réhabilitation.

L'emploi comporte des déplacements avec des changements fréquents de chantier. Les horaires sont en général réguliers sauf dans les opérations de remplacement d'éléments défectueux qui peuvent entraîner des dépassements d'horaires.

Le professionnel est amené à travailler en hauteur pour les raccordements et la mise en service de capteurs solaires.
Il est amené à travailler avant, pendant ou après l'intervention de professionnels d'autres corps d'état
Il est amené à manipuler des charges.
Il se limite à l'assemblage des canalisations gaz ne nécessitant pas de qualification gaz (ATG B540.9).
Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire

Installer et raccorder en acier par raccord mécanique des émetteurs de chauffage.

Installer et raccorder en cuivre des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires et l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur (gaz et fioul).

Installer et raccorder en matériaux de synthèse des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires.

2. Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable

Réaliser, sur plans, le tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Organiser un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Installer un chauffe-eau solaire individuel.

Mettre en œuvre une démarche de développement durable lors de la réalisation d'une installation de chauffage et de sanitaire.

3. Préconiser, installer et mettre en service un climatiseur

Sélectionner, installer et raccorder un climatiseur.

Réaliser les raccordements électriques des équipements techniques.

Mettre en service un climatiseur d'une capacité inférieure à 2 kg de fluide frigorigène.

4. Préconiser et mettre en service des installations de chauffage, de sanitaire et de VMC dans une démarche de développement durable

Préconiser des solutions d'installation de chauffage, de sanitaire et de VMC.

Mettre en service des équipements spécifiques d'alimentation d'eau froide sanitaire et d'installations de VMC.

Mettre en service une installation de chauffage et de production d'ECS utilisant les énergies renouvelables.

Blocs de compétences

RNCP22270BC01 — Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser, sur plans, le tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Organiser un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Installer un chauffe-eau solaire individuel.

Mettre en œuvre une démarche de développement durable lors de la réalisation d'une installation de chauffage et de sanitaire.

RNCP22270BC02 — Préconiser, installer et mettre en service un climatiseur

LISTE DE COMPÉTENCES

Sélectionner, installer et raccorder un climatiseur.

Réaliser les raccordements électriques des équipements techniques.

Mettre en service un climatiseur d'une capacité inférieure à 2 kg de fluide frigorigène.

RNCP22270BC03 — Préconiser et mettre en service des installations de chauffage, de sanitaire et de VMC dans une démarche de développement durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Préconiser des solutions d'installation de chauffage, de sanitaire et de VMC.

Mettre en service des équipements spécifiques d'alimentation d'eau froide sanitaire et d'installations de VMC.

Mettre en service une installation de chauffage et de production d'ECS utilisant les énergies renouvelables.

RNCP22270BC04 — Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer et raccorder en acier par raccord mécanique des émetteurs de chauffage.
Installer et raccorder en cuivre des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires et l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur (gaz et fioul).
Installer et raccorder en matériaux de synthèse des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

4322A - Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux.
4322B - Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Monteur en chauffage central.
Monteur en plomberie chauffage.
Monteur en installations thermiques.
Plombier sanitaire.
Compagnan en installation thermique et sanitaire.
Plombier chauffagiste.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau :
BR pour la mise en service ;
B1V pour le montage électrique.
Article R. 543-106 du code de l'environnement : attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie 2.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 048 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/02/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35231

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22270/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	48
Montant total engagé	193 113 €
Coût moyen par dossier	4 023 €
Durée moyenne	405 h
Période	01/2020 – 03/2021
France compétences	58 %
France Travail	21 %
Entreprise	13 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.